



PRÉFET DU FINISTÈRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Quimper, le 7 octobre 2022

DISPOSITIONS DE SÉCURITÉ A l'occasion du match de football Stade Brestois 29 – FC LORIENT LE DIMANCHE 9 octobre 2022

Le match de football opposant le Stade Brestois et le FC Lorient au stade Francis Le Blé à Brest le dimanche 9 octobre à 15h est **classé à risque de niveau 4** au vu des risques de troubles à l'ordre public que peuvent provoquer certains groupes de supporters ultras.

Afin de prévenir de tels troubles, le préfet du Finistère a pris **plusieurs mesures temporaires** :

- **le déplacement dimanche des supporters du FC Lorient se rendant à Brest sera impérativement pris en charge par les forces de sécurité** jusqu'à leurs stationnements afin d'accéder à leurs emplacements réservés de la tribune visiteurs ;
- de 8h à 13h30 dimanche, le périmètre autour du stade défini par arrêté préfectoral, est interdit à toute personne se prévalant de la qualité de supporter du FC Lorient ou se comportant comme tel. Il ne s'agit pas d'interdire aux supporters d'arborer les couleurs de leur club, mais bien d'empêcher des provocation mutuelles en amont du match, pour éviter tout affrontement ;
- de 8h à 20h dimanche, le périmètre autour du stade est également interdit à tout véhicule et à toute personne transportant des matériaux dangereux (fusée de signalisation, artifices, fumigènes, etc.) ou pouvant être déversés sur la voie publique ou susceptibles d'être utilisés comme projectiles.
- du samedi 8 octobre à 8h au dimanche 9 octobre inclus, l'utilisation, le port et le transport des artifices de divertissement et des articles pyrotechniques de catégories C2, F2, C3, F3, C4 et F4 sont interdits sur l'ensemble du territoire des communes de Brest et de Guipavas.

La violation de ces dispositions peut faire l'objet de sanctions pénales allant jusqu'à une peine de six mois d'emprisonnement et une amende de 30 000 €.

Le préfet du Finistère, en lien direct et étroit avec les directions des clubs, appelle l'ensemble

Contact presse

Bureau de la communication interministérielle

Tél : 02 98 76 29 51 / 02 98 76 29 66
Mél : pref-communication@finistere.gouv.fr

des supporters à la responsabilité pour que le match se déroule dans de bonnes conditions et dans un parfait esprit sportif.

Ces mesures viennent compléter celles déjà prises pour éviter les affrontements à l'intérieur du stade et permettre un déroulement de cette rencontre.